

L'assassin Abdallah citoyen d'honneur à Bagnolet : et si c'était Breivik à Orange ?

Le conseil municipal d'Orange, à majorité de droite, a adopté jeudi une motion décernant le titre de citoyen d'honneur de la ville, au terroriste Anders Behring Breivik, l'extrémiste de droite qui avait commis un massacre de masse en juillet 2011 au nom de la lutte contre le multiculturalisme.

IMAGINEZ LE TOLLE GENERAL, LES MANIFS, LES EMEUTES ANTIFA, LES EDITIONS SPECIALES 24/24 DES CHAINES D'INFO, VALLS ENVOIE LA TROUPE A ORANGE, DESIR S'EVANOUIT, MAMERE PREND LE MAQUIS, ORANGE MISE SOUS TUTELLE DE L'ETAT. ETC.

Evidemment c'est une info fiction qui n'arrivera jamais.

Maintenant voici la vraie information occultée, ELLE, pendant des semaines et des mois !!!

La ville de Bagnolet le 11 décembre 2013, a fait citoyen d'honneur, Georges Ibrahim Abdallah, l'assassin d'un diplomate israélien et d'un attaché militaire américain.

Le conseil municipal de Bagnolet, à majorité communiste, a adopté jeudi une motion décernant le titre de citoyen d'honneur de la ville, au terroriste libanais Georges Ibrahim Abdallah, qui entame sa trentième année de prison en France pour le meurtre de deux diplomates en 1982.

« Georges Ibrahim Abdallah, militant communiste, a fait partie de la résistance lorsque son pays, le Liban, a été envahi par Israël en 1978. Il est un défenseur acharné de la juste cause palestinienne », indique les arguments de la motion communiste votée.

« Afin de faire grandir l'exigence de sa libération, le

conseil municipal déclare citoyen d'honneur de Bagnolet Georges Ibrahim Abdallah », conclut-elle.

Nulle mention n'est faite dans la motion communiste, de l'assassinat de l'attaché militaire de l'ambassade américaine Charles Ray et du diplomate israélien Yacov Barsimentov, abattus à Paris en 1982 par Georges Ibrahim Abdallah.

Ni du fait qu'il n'a jamais émis le moindre regret pour ces meurtres.

Des crimes revendiqués par les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) et commis en réponse au conflit israélo-palestinien.

Âgé de 60 ans, Georges Ibrahim Abdallah est incarcéré en France depuis 1984, alors que la période de sûreté assortie à sa peine a pris fin en 1999. Au terme d'un procès très médiatisé, il avait été condamné en 1987 à la réclusion criminelle à perpétuité.

Les autorités américaines et israéliennes ont, à plusieurs reprises, exprimé leur opposition à une sortie de prison du terroriste libanais.

Mais ce n'est pas tout !

En 2012 déjà, Georges Ibrahim Abdallah avait été fait citoyen d'honneur des communes communistes de Calonne-Ricouart et de Grenay, sans que cela ne soulève la moindre protestation !

Il aura fallu attendre le 30 janvier 2014 pour apprendre que la justice suspend le statut de citoyen d'honneur du terroriste Georges Ibrahim Abdallah.

Le tribunal administratif de Montreuil (Seine-Saint-Denis), saisi par la préfecture, a rendu une ordonnance de suspension immédiate de la décision de la mairie communiste de Bagnolet, qui a fait citoyen d'honneur Georges Ibrahim Abdallah, un terroriste libanais condamné à perpétuité en France.

Le greffe du tribunal administratif a toutefois indiqué que la justice réglera sur le fond ultérieurement la question de son annulation.

Le 11 décembre 2013, le maire PCF de Bagnolet, Marc Everbecq, avait décerné le titre de citoyen d'honneur à Georges Ibrahim Abdallah, suivant l'exemple de deux autres mairies communistes du Pas-de-Calais.

IL N'Y A PAS EU DE TOLLE GENERAL, PAS DE MANIF, PAS D'EMEUTE DE DROITE, PAS D'EDITIONS SPECIALES 24/24 DES CHAINES D'INFO, VALLS N'A PAS ENVOYE LA TROUPE, DESIR A RIGOLE, MAMERE A MARIE UN COUPLE DE GAYS EN PLUS...ETC.ETC.ETC.

Amis citoyens, bienvenu aux pays de OUI-OUI !

André GALILEO